



ASCEE 73
couleur passion



Challenge National

*Ski Alpin, Nordique
et Raquettes*

11, 12, 13 Janvier 2008



FNASCEE Fédération Nationale des Associations Sportives Culturelles et d'Entraide de l'Equipement
couleur passion

Le mot du président

L'ASCEE de la Savoie a le plaisir de vous inviter une nouvelle fois à participer à un challenge national de ski.

Nous vous donnons rendez-vous cette fois dans le Beaufortain du 11 au 13 janvier 2008 pour vous mesurer en toute amitié sur les pistes de la station d'ARECHES.

Une promenade découverte en raquettes sera également au programme afin de vous faire admirer les paysages magnifiques qui entourent cette petite station familiale.

Toute l'équipe de l'ASCEE de Savoie souhaite vous retrouver nombreux pour un week-end sportif mais aussi festif et saura se mobiliser pour vous recevoir au mieux comme elle sait le faire.

A très bientôt dans notre beau département de la Savoie

Jean BAUDRY

PROGRAMME

Vendredi 11 Janvier 2008 :

A partir de 16 h	Accueil des participants au centre
18 h 30	Apéritif de bienvenue
20 h 30	Repas et soirée dansante

Samedi 12 Janvier 2008 :

De 7 à 8 h	Petit déjeuner
9 h 30	Course ski nordique
12 h 30	Repas
14 h 30	Course ski Alpin Découverte raquettes pour les amateurs
19 h	Remise des prix
20 h 30	Repas et soirée dansante

Dimanche 13 Janvier 2008

8 h	Petit déjeuner
12 h 30	Repas (ou repas froid à emporter, à la demande avant samedi midi)

ACCES AU SITE

SITUATION ET ACCES

Voiture:

Paris : 630 km

Lyon : 170 km

Grenoble : 110 km

Annecy : 70 km

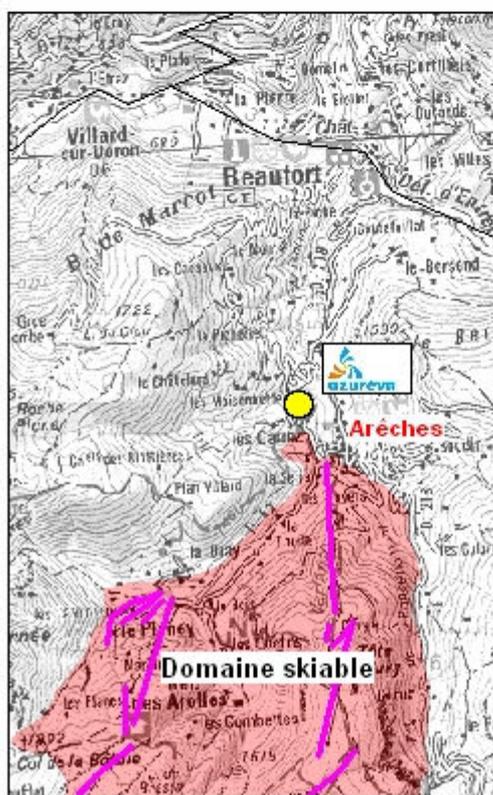
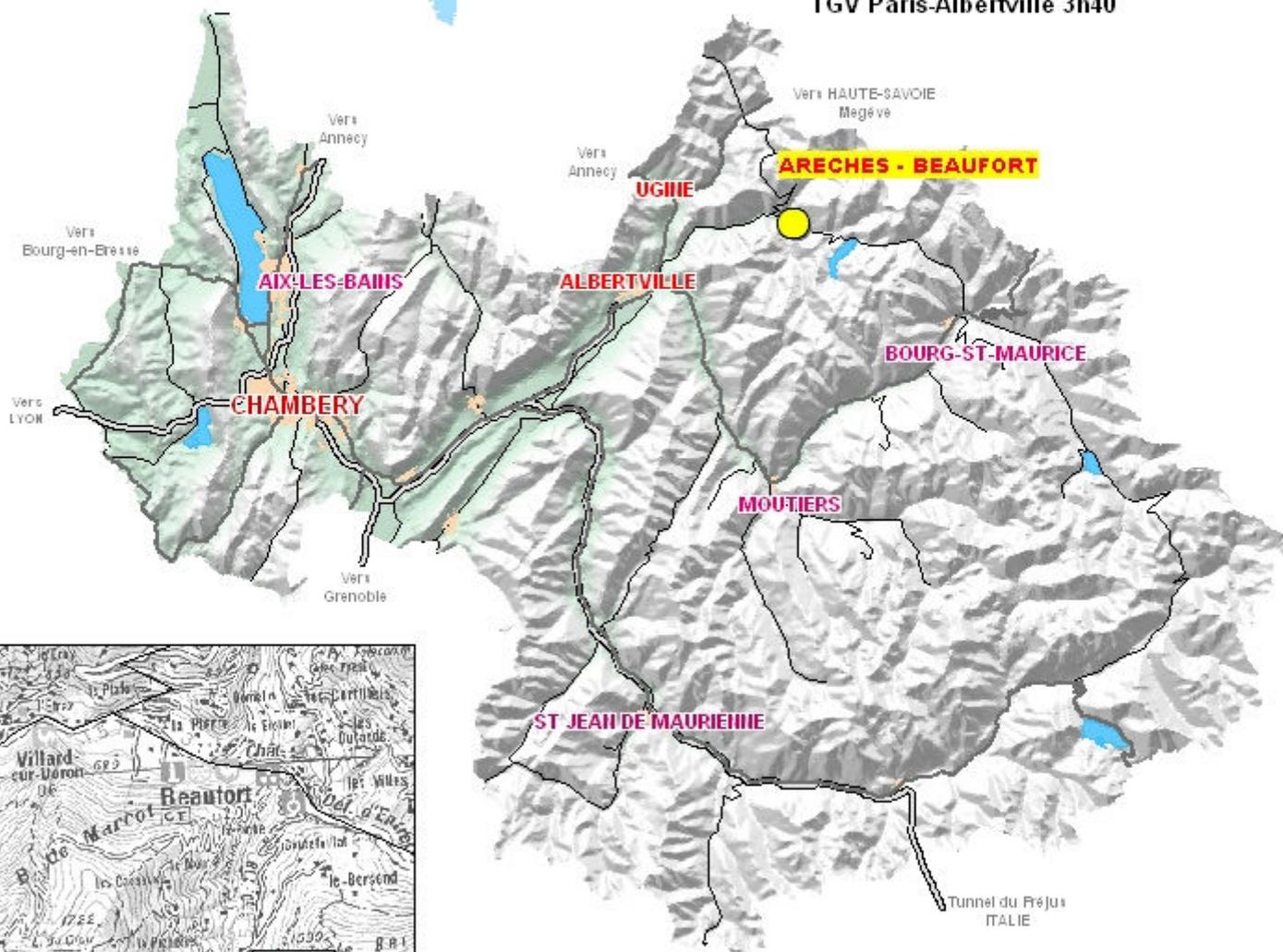
Chambéry : 70 km

Albertville : 25 km

Autoroute jusqu'à Albertville
puis suivre la direction beaufortain

Train :

TGV Paris-Albertville 3h40



A 500 m du centre du village. A 600 m des pistes



ESPACE NEIGE

Plan des Pistes



Domaine skiable

Alpin

Altitudes station	1050/2300 m	
Totaux	15 Remontée(s)	35 Pistes
	3 15 12 5 	

Nordique

Altitudes station	750/1710 m	
Totaux	1 Remontée(s)*	35 Km de Pistes

Activités

10 Km de raquettes

5 Km piétons

HEBERGEMENT - RESTAURATION

Centre de vacances Azureva



Restaurant



Bar



Chambre

CHALLENGE NATIONAL DE SKI

REGLEMENT

I - ORGANISATION

ARTICLE 1 : DATE ET LIEU

Placé sous l'égide de la Fédération Nationale des ASCEE, le challenge national de ski alpin et nordique aura lieu les 11, 12, 13 janvier 2008 à ARECHES.

L'organisation en est confiée à l'ASCEE Savoie.

ARTICLE 2 : PARTICIPANTS

Ne sont admis à participer que les adhérents des ASCEE affiliés à la FNASCEE Equipement et remplissant les conditions édictées par l'article 1.4.3. du règlement intérieur de la Fédération Nationale.

Rappel de l'article 1.4.3.

Qu'il s'agisse des sports individuels ou collectifs à l'échelon régional ou national, seuls peuvent y participer :

- a) Les membres employés dans les services de l'Equipement depuis au moins trois mois, qu'ils soient titulaires, auxiliaires ou contractuels, en activité ou retraités.
- b) Les stagiaires des écoles de l'Equipement (y compris les étrangers au titre des échanges culturels), ces derniers étant dispensés de l'obligation des trois mois, en raison du caractère temporaire de leur position.

- c) Les agents de l'Équipement en position de détachement ou mis à la disposition d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public en relevant.
- d) Les conjoints, concubins et descendants directs jusqu'à l'âge de 25 ans, les handicapés à charge sans limite d'âge, sous réserve que la personne de la famille qui appartient à l'Équipement remplisse elle-même les conditions ci-dessus.
- e) Les agents du Conseil général.

Les compétitions régionales ou nationales sont réservées aux seules associations placées sous l'égide de la FNASCEE Equipement.

De plus tout participant devra avoir un certificat médical de non contre indication l'autorisant à pratiquer le SKI.

ARTICLE 3 : QUALIFICATION

La participation à ce challenge n'est pas subordonnée à une qualification préalable.

L'ASCEE organisatrice se réserve toutefois le droit de limiter le nombre de participants par ASCEE, en fonction de ses capacités d'hébergement, afin de garantir la participation minimum de toute ASCEE.

ARTICLE 4 : DROIT D'ENGAGEMENT

Aucun droit d'engagement ne sera demandé.

ARTICLE 5 : CATEGORIE DES PARTICIPANTS

Les challenges sont ouverts aux skieurs remplissant les conditions de l'article 2 du présent règlement et âgés au moins de 15 ans à la date de l'épreuve.

Les classements individuels seront établis pour les deux catégories suivantes :

Seniors Dames et Hommes (âgés de 15 à 39 ans lors des challenges)

Vétérans Dames et Hommes (âgés de 40 ans et plus lors des challenges).

ARTICLE 6 : TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort des dossards, sera effectué avant le challenge par la commission d'organisation désignée à l'article 7 ci-après, et à l'intérieur des trois groupes suivants :

1. Skieurs compétitions,
2. Skieurs confirmés,
3. Skieurs débutants.

Chaque participant ayant déclaré son appartenance à l'un ou l'autre de ces trois groupes lors de son inscription individuelle.

ARTICLE 7 : COMITE D'ORGANISATION

Il est mis en place durant toute la durée du challenge. Ce comité a pour mission de régler les problèmes susceptibles de se poser dans le cadre du déroulement des épreuves.

Il comprend :

- deux membres de l'ASCEE organisatrice,
- le Délégué Régional correspondant
- un membre du Comité Directeur de la FNASCEE Equipement
- un membre de la Commission Permanente Sports
- éventuellement un ouvrier officiel de la F.F.S.

Il est chargé notamment de définir les modalités de présentation et de contrôle de la qualité des participants.

II - DEROULEMENT

ARTICLE 8 : DEFINITION DES EPREUVES

8.1 - Nordique

Le challenge se déroulera en ski libre sur piste de longueur respectivement égale à 20 km et 10 km pour les hommes et 15 km et 5 km pour les dames.

Les parcours se feront "en boucle".

La piste sera balisée par des fanions disposés tous les 100 mètres, et des panneaux de repère disposés tous les kilomètres.

8.2 - Alpin

Le challenge se déroulera en une manche de slalom géant.

ARTICLE 9 : DEROULEMENT DES EPREUVES

9.1 - Ordre des départs

9.1.1. - Nordique

Débutant	Dames	intervalle :	30 secondes
Confirmé	Dames	intervalle :	30 secondes
Compétition	Dames	intervalle :	30 secondes

Débutant	Hommes	intervalle :	30 secondes
Confirmé	Hommes	intervalle :	30 secondes
Compétition	Hommes	intervalle :	30 secondes

9.1.2. – Alpin

Compétition	Dames	intervalle :	30 secondes
Confirmé	Dames	intervalle :	1 minute
Débutant	Dames	intervalle :	1 minute

Fin série Dames (réfection piste)

Compétition	Hommes	intervalle :	30 secondes
Confirmé	Hommes	intervalle :	1 minute
Débutant	Hommes	intervalle :	1 minute

9.2 – Temps de parcours

Le temps de parcours de chaque concurrent sera égal à la différence entre l'heure de son départ et l'heure de son arrivée éventuellement augmentée des pénalités prévues à l'article 16 du présent règlement.

Le franchissement de la ligne d'arrivée sera reconnu valable que si le concurrent l'effectue chaussé de ses deux skis.

9.3 – Prestations d'ordre général

Pendant la reconnaissance du parcours (Alpin)

- les coureurs devront porter leurs dossards, numéros bien visibles,
- le passage dans les portes est interdit,
- un coureur gêné pourra éventuellement être autorisé à refaire son parcours, si cette gêne est dûment établie par les contrôleurs et la Commission d'Organisation.

Pendant la course (Nordique et Alpin)

- tout coureur rejoint doit céder le passage,
- en cas de chute, tout coureur ne pouvant repartir instantanément doit évacuer la trace aussi vite que possible.

ARTICLE 10 : CONTROLE

Des contrôleurs, désignés par la Commission d'Organisation, seront disposés le long des parcours, ils auront pour tâche :

- de vérifier la régularité des courses (Nordique et Alpin),
- de signaler les concurrents ayant manqué une ou plusieurs portes, ou ayant été gênés,
- d'assurer la maintenance du tracé en remplaçant aussi vite que possible les portes éventuellement enlevées par les concurrents.

ARTICLE 11 : RECLAMATION

Toute réclamation devra être formulée par écrit et déposée auprès de la Commission d'Organisation immédiatement après la fin de l'épreuve concernée, le délai de dépôt ne pouvant excéder un quart d'heure.

ARTICLE 12 : REGLEMENT DES LITIGES

Les litiges seront examinés et tranchés par le Comité d'Organisation. Dans le cas où l'ASCEE organisatrice serait concernée par un litige, le délégué régional de l'ASCEE organisatrice ou l'animateur sportif régional, le membre du comité directeur de la Fédération Nationale et le représentant de la commission permanente des sports prendront la décision.

ARTICLE 13 : REFERENCE A UNE REGLEMENTATION GENERALE

Sauf dispositions particulières prévues au présent règlement, les rencontres se dérouleront suivant les règles en vigueur de la Fédération Française de Ski.

III -CLASSEMENT

ARTICLE 14 : CLASSEMENT DES PARTICIPANTS

Le classement individuel sera réalisé selon les catégories définies ci-dessus.

14.1 – Nordique

Dames 2 classements individuels pour les catégories Seniors,
Vétérans
Hommes 2 classements individuels pour les catégories Seniors,
Vétérans

Le classement par "équipe" sera établi à partir du temps cumulé de la meilleure dame et des deux meilleurs hommes de chaque ASCEE, titulaire de la carte ASCEE.

14.2 – Alpin

Dames 2 classements individuels pour les catégories Seniors,
Vétérans
Hommes 2 classements individuels pour les catégories Seniors,
Vétérans

Le classement par "équipe" sera établi à partir du temps cumulé de la meilleure dame et des deux meilleurs hommes de chaque ASCEE titulaire de la carte ASCEE.

14.3 – Combiné

Dames 1 classement individuel toute catégorie
Hommes 1 classement individuel toute catégorie

Pour les participants aux deux disciplines (Nordique et Alpin), le classement du combiné sera obtenu par addition des points des deux épreuves selon le principe suivant :

Nordique		Alpin	
1er	1 point	1er	1 point
2ème	2 points	2ème	2 points
etc...			

ARTICLE 15 : RECOMPENSES

Dans chaque discipline, l'ASCEE vainqueur du classement par "équipe" se verra décerner le Challenge de l'Équipement.

Ce trophée, qui sera remis en jeu à chaque édition (tous les deux ans), sera attribué à titre définitif à l'ASCEE qui aura remporté trois fois (consécutivement ou non) le Challenge National.

L'ASCEE déclarée deuxième du classement par "équipe" se verra décerner la coupe du Ministre.

Par ailleurs, des coupes et médailles récompenseront les participants en fonction de leurs mérites.

IV -SANCTIONS

ARTICLE 16 : PENALITES ET SANCTIONS

Pour les cas de discipline sportive qu'elle aurait à examiner, la Commission d'Organisation pourra sanctionner d'une pénalité (Nordique une pénalité = 2 minutes, Alpin une pénalité = 5 secondes) un concurrent ou accompagnateur dont le comportement antisportif le nécessiterait.

Les décisions de la Commission d'Organisation sont sans appel.

V -ASSURANCES

ARTICLE 17 : COUVERTURE DES RISQUES

L'ASCEE organisatrice devra être titulaire d'un contrat "Responsabilité Civile" couvrant tout sinistre pouvant survenir à l'occasion de la manifestation, et dont la responsabilité pourrait lui être imputée. Cette garantie est automatiquement accordée aux ASCEE qui ont adhéré au contrat fédéral passé avec l'assureur de la fédération.

Tous les participants au challenge devront, en outre, être titulaires d'une assurance, en responsabilité civile et en individuelle – accident. Ces garanties sont automatiquement accordées aux membres des ASCEE qui ont adhéré au contrat fédéral passé avec l'assureur de la Fédération.

L'ASCEE organisatrice et la Fédération déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte d'objets personnels dûs, notamment, à la négligence des participants.

Tout sinistre susceptible d'engager la responsabilité de l'ASCEE organisatrice devra faire l'objet, de la part de la (ou des) victime(s) ou à défaut de son ASCEE, et avant le départ de celle(s)-ci du lieu du challenge, d'une déclaration ou d'une réserve écrite auprès des responsables de ladite ASCEE. **Toute déclaration de sinistre devra être obligatoirement remplie par la victime, signée du président de son ASCEE et oblitérée du cachet de l'ASCEE.** Elle sera envoyée aux Mutuelles du Mans, "Service Sinistres et Contentieux", accompagnée des documents **originaux** (certificat médical, etc...). Les copies seront conservées à l'ASCEE et la photocopie de la nouvelle carte de cotisation à l'ASCEE.

VI – DIVERS

ARTICLE 18 : TENUE DES PARTICIPANTS

En dehors du site de la compétition.

Les participants et accompagnateurs devront avoir une tenue correcte en tous lieux et en toutes circonstances (épreuves, repas, spectacles, allocutions, distribution des récompenses, etc...) pendant toute la durée de la manifestation.

En cas de détérioration de matériels, les frais en seront à la charge de leurs auteurs ou de l'ASCEE qu'ils représentent.

ARTICLE 19 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Par le fait de son inscription, toute personne participant au challenge et adhérant en conséquence et sans restriction au présent règlement, déclare en accepter toutes les dispositions ainsi que les décisions des organisateurs pour les cas qui n'y seraient pas mentionnés.

ARTICLE 20 : CAS DE FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, le comité organisateur se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement ou d'annuler la manifestation après avis du comité directeur de la Fédération Nationale.

**Le Vice Président chargé des sports
de la FNASCE Equipement**

Serge NIMESGERN

**Le Président
de l'ASCEE organisatrice**

Jean BAUDRY



ARECHES-BEAUFORT

11, 12 et 13 Janvier 2008

Challenge national de Ski Ski nordique - Ski alpin - Raquettes

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

A.S.C.E.E. n° :		Adhérent n° :	
Nom :		Prénom :	
Date de naissance :			
Adresse administrative :			
.....		Téléphone :	
Télécopie :		E_mail :	
Concurrent	<input type="checkbox"/>	Accompagnateur	<input type="checkbox"/>
Je désire partager ma chambre avec (en chambre de 2, préciser le nom, prénom et ASCEE) :			
1).....		2).....	
3).....		Votre choix	
PRESTATION COMPLETE du vendredi soir au dimanche midi (comprenant les 4 repas avec vin et café, les 2 nuits avec petit déjeuner)		95 €	
PRESTATIONS A LA CARTE			
Vendredi 11	repas du soir	13.50 €	
	nuit+petit déjeuner	24.50 €	
Samedi 12	repas de midi	13.50 €	
	repas dansant	15.50 €	
	nuit+petit déjeuner	24,50 €	
Dimanche 13	repas de midi	13.50 €	
Forfait ski samedi 12		16,00 €	
Forfait ski dimanche 13		16,00 €	
TOTAL GENERAL			

(Compte-tenu du fonctionnement du centre d'accueil, les prestations individualisées sont fortement déconseillées)

Heure d'arrivée	Vendredi soir	Samedi matin
Voiture		
Train (gare d'ALBERTVILLE)		

Vu et certifié par le Président ou le Vice-président sport de l'ASCEE d'origine

A le

nom, signature et qualité du signataire

cachet de l'ASCEE

* Inscription à retourner pour le 17 novembre 2007 au plus tard (chèques vacances acceptés)

* La location du matériel de ski alpin, surf, nordique et raquettes n'est pas comprise dans le prix du séjour.
La location est possible au centre d'accueil ou dans les magasins de la station.



ARECHES-BEAUFORT

11, 12 et 13 Janvier 2008

Challenge national de Ski
Ski nordique - Ski alpin - Raquettes

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

SKI ALPIN - SLALOM GEANT ¹

Chaque concurrent peut également participer à la course de ski Nordique

A.S.C.E.E. n° :		adhérent n° :	
Nom :		prénom :	
femme	<input type="checkbox"/>	homme	<input type="checkbox"/>
titulaire carte ASCEE (1)	<input type="checkbox"/>	ayant droit	<input type="checkbox"/>
ski alpin	<input type="checkbox"/>	surf (2)	<input type="checkbox"/>
niveau de qualification :			
débutant	<input type="checkbox"/>	confirmé	<input type="checkbox"/>
compétition	<input type="checkbox"/>	retraité	<input type="checkbox"/>

(1) seul les titulaires de la carte ASCEE sont pris en compte pour le classement par équipe

(2) le tracé surf est identique à celui du ski alpin

Vu et certifié par le Président ou le Vice-président sport de l'ASCEE d'origine
à..... le.....

cachet de l'ASCEE

nom, signature et qualité du signataire

1

* Inscription à retourner pour le 17 novembre 2007 au plus tard (chèques vacances acceptés)

* La location du matériel de ski alpin, surf, nordique et raquettes n'est pas comprise dans le prix du séjour.
La location est possible au centre d'accueil ou dans les magasins de la station.



ARECHES-BEAUFORT

11, 12 et 13 Janvier 2008

Challenge national de Ski
Ski nordique - Ski alpin - Raquettes

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION SKI NORDIQUE

Chaque concurrent peut également participer à la course de ski Alpin ou à la découverte raquettes

A.S.C.E.E. n° :		adhérent n° :	
Nom :		prénom :	
femme 15 km (débutante : 5 km)	<input type="checkbox"/>	homme 20 km (débutant : 10 km)	<input type="checkbox"/>
titulaire carte ASCEE (1)	<input type="checkbox"/>	ayant droit	<input type="checkbox"/>
niveau de qualification :			
débutant	<input type="checkbox"/>	confirmé	<input type="checkbox"/>
compétition	<input type="checkbox"/>	retraité	<input type="checkbox"/>

(1) seul les titulaires de la carte ASCEE sont pris en compte pour le classement par équipe

Vu et certifié par le Président ou le Vice-président sport de l'ASCEE d'origine

à..... le.....
cachet de l'ASCEE
nom, signature et qualité du signataire

* Inscription à retourner pour le 17 novembre 2007 au plus tard (chèques vacances acceptés)

* La location du matériel de ski alpin, surf, nordique et raquettes n'est pas comprise dans le prix du séjour.
La location est possible au centre d'accueil ou dans les magasins de la station.



ARECHES-BEAUFORT

11, 12 et 13 Janvier 2008

Challenge national de Ski
Ski nordique - Ski alpin - Raquettes

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION raquettes (parcours découverte de 5 km environ)

Chaque concurrent peut également participer à la course de ski Nordique

A.S.C.E.E. n° :		adhérent n° :	
Nom :		prénom :	
femme	<input type="checkbox"/>	homme	<input type="checkbox"/>
titulaire carte ASCEE (1)	<input type="checkbox"/>	ayant droit	<input type="checkbox"/>

Vu et certifié par le Président ou le Vice-président sport de l'ASCEE d'origine
à..... le.....

cachet de l'ASCEE

nom, signature et qualité du signataire

* Inscription à retourner pour le 17 novembre 2007 au plus tard (chèques vacances acceptés)

* La location du matériel de ski alpin, surf, nordique et raquettes n'est pas comprise dans le prix du séjour.
La location est possible au centre d'accueil ou dans les magasins de la station.



ARECHES-BEAUFORT

11, 12 et 13 Janvier 2008

Challenge national de Ski
Ski nordique - Ski alpin - Raquettes

MODALITE D'INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription, dûment remplis et accompagnés de leur règlement,

sont à faire parvenir à :

ASCEE 73
CHALLENGE DE SKI 2008
1 rue des Cévennes
B.P. 1106
73011 CHAMBERY cedex
télécopie : 04-79-71-72-60

pour le 17 novembre 2007 au plus tard.

pour tous renseignements complémentaires concernant ce challenge,

vous pouvez contacter :

Jean BAUDRY - Président -
Thierry BATAILLE - Vice-président sport
Cécile ORENGO - Vice-présidente sport
email : thierry.bataille@equipement.gouv.fr
email : cecile.orengo@equipement.gouv.fr
email : jean.baudry@equipement.gouv.fr

* Inscription à retourner pour le 17 novembre 2007 au plus tard (chèques vacances acceptés)

* La location du matériel de ski alpin, surf, nordique et raquettes n'est pas comprise dans le prix du séjour.
La location est possible au centre d'accueil ou dans les magasins de la station.